

il eut le joyau entre les mains, il prétendit ne pas tenir sa parole; Lin Siang-jou reprit alors l'anneau sous le prétexte de faire voir au roi un léger défaut qui s'y trouvait, puis il refusa de le rendre en menaçant, si on voulait le lui arracher, de briser la pierre et sa propre tête contre une colonne; tel était son air de résolution que le roi de Ts'in n'osa pas le violenter et que l'anneau put être en définitive rendu au roi de Tchao¹.

Sur l'estampage, nous voyons un personnage debout qui brandit de la main droite le fameux anneau, et, dans le cartouche, nous lisons : « Lin Siang-jou était un sujet (du prince) de Tchao; il présenta l'anneau de jade au (roi de) Ts'in » 藺相如趙臣也。奉璧於秦。 De l'autre côté du cartouche est « le roi de Ts'in » 秦王 qui paraît chercher à reprendre l'anneau; derrière lui, un ministre se tient debout, ayant en main la tablette hou.

Scène 2. — Fan Tsiu, lorsqu'il était au service d'un haut dignitaire du pays de Wei, nommé Siu Kou, avait été accusé de trahison; on l'avait roué de coups, puis laissé pour mort dans les lieux d'aïssances où on l'avait soumis aux plus ignobles affronts; Fan Tsiu cependant put s'échapper; il se rendit dans le pays de Ts'in où il se fit appeler Tchang Lou; en 267 av. J.-C., il devenait premier conseiller du roi de Ts'in; à la même époque Siu Kou fut envoyé en mission à la cour de Ts'in; il fut stupéfait de reconnaître que le conseiller Tchang Lou n'était autre que Fan Tsiu².

Le graveur nous montre à gauche « Siu Kou, du pays de Wei » 魏須賈 qui tombe à genoux au moment où il reconnaît « Fan Tsiu » 范且 (*sic*). Entre ces deux personnages principaux, un homme qui paraît vouloir relever Siu Kou, ne porte pas de coiffure officielle et est vêtu d'une robe courte; ce pourrait être, comme le suppose le *Chan tso kin che tche*, un serviteur de Fan Tsiu.

Après ces deux scènes, la série à laquelle elles appartiennent s'interrompt pour ne recommencer que sur la pierre formant la paroi occidentale (fig. 76).

1. Cf. *Sseu-ma Ts'ien*, chap. LXXXI, p. 1 v°.

2. Cf. *Sseu-ma Ts'ien*, chap. LXXIX; GILES, *Biog. Dict.*, n° 533.